

France

Des augmentations pour les enseignants... qui enseignent

Jean-Michel Blanquer a prévu que, sur les 500 millions d'euros débloqués en faveur des professeurs, environ la moitié serait soumise à des contreparties.

Jean-Michel Blanquer a pris de court les syndicats. Le ministre de l'Éducation nationale, qui négocie depuis près de deux mois dans le cadre de la réforme des retraites, a assuré que les jeunes enseignants, sortis de concours, toucheront 100 euros net par mois de plus dès le 1^{er} janvier 2021, fixant à 1 700 euros net le traitement en début de carrière. « Cela va toucher les générations qui suivent, dans des proportions qu'on doit encore définir », a précisé le ministre. « Il fallait commencer par les jeunes, car le métier n'est plus attractif, salue Francette Popineau, secrétaire nationale du SNUIPP-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré. Nous n'avons pas assez de profils scientifiques parmi les professeurs des écoles, car ces filières promettent des salaires plus rémunérateurs que l'enseignement. »



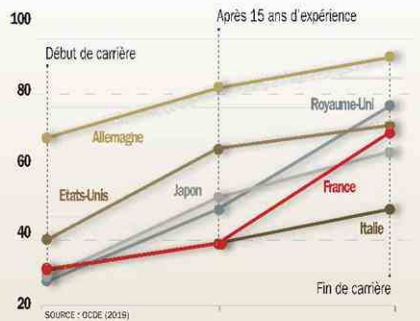
Jean-Michel Blanquer, dans une école élémentaire de Colombes, en juin 2019. Le ministre a annoncé 100 euros net par mois supplémentaires pour les jeunes enseignants dès janvier 2021.

Niveau de retraite égal

Les enseignants débutants sont rémunérés 7% à 8% de moins que leurs homologues de l'OCDE, mais ce n'est pourtant pas la classe d'âge la moins bien traitée. « Le problème en France est surtout sur le milieu de carrière, entre dix et quinze ans d'ancienneté, calcule Eric Charbonnier, analyste éducation à l'OCDE. Les écarts avec nos voisins s'élèvent alors à 20%. » Une différence que pourrait gommer partiellement la réforme des retraites. Reste à savoir si ces augmentations distingueront le premier du second degré, ou si elles seront uniformes. « Les enseignants en primaire et en maternelle ont un statut moins favorable que dans le second degré, avec une présence déjà très élevée devant les élèves et l'impossibilité de faire des heures supplémentaires », souligne Eric Charbonnier. Dans le cadre de ce chantier, le gouvernement s'est

La France mal classée

Salaires annuels moyens des enseignants (en milliers de dollars)



C'est en milieu de carrière que l'écart de rémunération est le moins favorable en France.

ront pas » et « leur rémunération va augmenter », a réaffirmé le ministre, en rappelant que des hausses cumulatives de 500 millions d'euros annuels sont prévues dans le cadre de la loi de programmation.

Des hausses de salaires, certes, mais pas question de lâcher 250 millions d'euros, cette année et les suivantes, sans en demander un peu plus aux enseignants. Sur les 500 millions promis dès janvier 2021, « une grosse majorité ira à une revalorisation des traitements, pour le reste rien n'est préempté », souligne l'entourage du ministre. Jean-Michel Blanquer a néanmoins déjà avancé quelques pistes : pour gagner plus, il faudra bel et bien travailler plus. Et le ministre de mettre déjà sur la table quelques suggestions comme la formation obligatoire, qui sera rémunérée parce qu'elle se fera uniquement pendant les vacances scolaires. A la clé, moins d'absentéisme et des professeurs formés en conti-

engagé à ce que des revalorisations salariales permettent de garantir un même niveau de retraite pour les enseignants, qui pourraient potentiellement perdre beaucoup. « Les retraites des professeurs ne baisse-

nu, alors que la France ne consacre que trois jours par an à leur formation, contre huit jours en moyenne pour les pays de l'OCDE.

Autre piste : les remplacements. L'idée est que les professeurs se remplacent entre eux au collège et au lycée et soient rémunérés en heures supplémentaires. « Cette mesure vise surtout à cibler le remplacement de courte durée, inférieur à quinze jours, qui est difficile à mettre en place », souligne Stéphane Crochet, du syndicat Unsa Education, qui juge « très mal venu de rajouter des missions supplémentaires alors qu'à ce jour la revalorisation promise n'est que très partielle et que nous n'avons aucune visibilité après 2021. »

Réflexion plus large

Au-delà de ces contreparties, c'est bien le métier dans son ensemble qui pourrait être revisité. Emmanuel Macron l'avait déjà fortement suggéré dans son discours sur les retraites, à Rodez, le 3 octobre dernier : « Il faut repenser la carrière, il faut arriver à ce qu'elle progresse davantage, soulignait le président, mais comme on paye mieux, on change le temps de travail pour accompagner les jeunes différemment, on regarde les vacances... » Pour l'heure, la sacro-sainte question des vacances scolaires n'est pas sur la table, assure Jean-Michel Blanquer. En revanche, le ministre a promis le lancement, au printemps, d'une réflexion plus large sur le métier de l'enseignant. Il lance à ce titre une grande consultation du million de fonctionnaires pour recueillir leurs avis. Façon habile de contourner les forces syndicales. « L'annualisation du travail des enseignants, recommandée par la Cour des comptes et largement pratiquée à l'étranger, permettrait une gestion plus souple des ressources hu-

maines, notamment les remplacements, avec une présence plus importante des enseignants dans l'établissement », suggère Eric Charbonnier. « Annualisation, missions supplémentaires, primes au mérite constituent des lignes rouges », prévient Francette Popineau, du SNUIPP-FSU, qui organise une journée de mobilisation le 31 mars. Malgré les 100 euros. **Thiébauld Dromard**